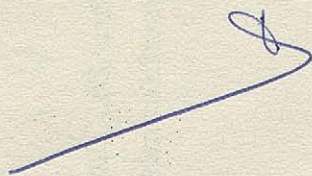


Mlle Fina

En cherchant si je n'aurais
trouvé de l'ami "de la taille",
je ne trouve rien : peut-être
qu'il y aurait bien de la
fouaille ?



Non, ne m'intéresse pas -
à redorer

merci
LM

KONINKLIJKE MUSEA
VOOR SCHONE KUNSTEN
VAN BELGIË

Brussel, datum postmerk.
Museumstraat 9.

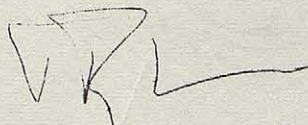
Geachte Heer,

De derde tentoonstelling ingericht in het voorlopig lokaal van het Museum voor Moderne Kunst, Koningsplein 1, te Brussel, is gewijd aan de " Franse kunst van David tot Matisse in de verzamelingen van de Koninklijke Musea voor Schone Kunsten van België ".

Ik zal het ten zeerste op prijs stellen, U te mogen ontmoeten op de voor de pers bestemde vernissage, op vrijdag 8 maart a.s. te 16 uur (een uur voor de aanvang van de officiële vernissage).

Ik dank U bij voorbaat voor de verleende medewerking.

Met de meeste hoogachting,



Dr. Ph. Roberts-Jones,
Hoofdconservator.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Bruxelles, le 26. novembre 1927

N°

Monsieur le Conservateur en chef

Monsieur le Directeur général me prie
de vous faire parvenir de sa part
la copie ci-jointe d'une note
que je lui adresse au sujet de
la rétention de 4 tableaux du
séquestre S. Preuberg, dont le por-
trait de Dame attribué à Drouais.

Veuillez agréer Monsieur le Con-
servateur en chef l'assurance
de mes sentiments respectueux.

Alexandre Struelens

Note à Monsieur le Directeur Général,

Comme suite à la démarche que j'ai faite au Département des Finances, j'ai l'honneur d'exposer à Monsieur le Directeur Général comment se présente l'affaire de la rétention des quatre tableaux du sequestre de la Duchesse douairière d'Arenberg.-

La quotité sous sequestre n'est que de 2/5 du fait que trois des enfants de la duchesse d'Arenberg sont en Belgique et déclarés belges et que les deux autres ont combattu pendant la guerre pour l'ennemi. En plus il y a indivision et aussi longtemps que cette question n'est pas réglée l'affaire n'avance pas.-

On me dit au Département des Finances que nous ne devons pas espérer une prompte solution. Et puis, les tableaux dont il est question seront-ils attribués au Sequestre ?...

Tout ceci relève de la compétence de la magistrature et je crois que nous ne pouvons faire autre chose que d'attendre sa décision .

Respectueusement dévoué,

(Sé) Van Straelen.-

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION

° Section

N° 2150/15

ANNEXE

Bruxelles, le 23 août 1927

J. Arambury

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 17 août dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Département a signalé à Monsieur le Ministre des Finances, par dépêche du 22 avril 1927 qu'il entendait retenir, pour compte du Musée royal des Beaux Arts, le tableau intitulé : " Portrait de Dame " par le peintre Drouais. Jusqu'à ce jour, aucune réponse ne m'est parvenue, et je viens de rappeler cette affaire au Département compétent.-

Pour le Ministre :

Le Directeur délégué,

Collette

A Monsieur le Conservateur en chef du Musée royal des Beaux Arts de Belgique
Bruxelles.-

Bruxelles 17 août 1927

Cher Monsieur Lambotte

Puis-je vous demander, officieusement, ^{ou} à quoi en est la question qui fait l'objet de notre lettre du 12 avril dernier adressée à M. le Ministre des Sciences et des Arts ? Il s'agit des tableaux se trouvant boulevard de Waterloo, 28, (sequestre d'Arenberg) et vous savez que parmi ceux-ci il en est un fort joli, le Portrait de Dame attribué à Drouais, qui figura au Salon d'Art français organisé au Musée de Bruxelles

Merci d'avance et croyez, je vous prie, à mes sentiments
les meilleurs

A Monsieur P. Lambotte
Directeur général des Beaux-Arts, Lettres et
Bibliothèques publiques.

riens savoir si, le cas échéant, l'acquisition de ces
oeuvres devrait être liquidée sur le budget de notre
Musée. Dans l'affirmative, celui-ci s'en tiendrait au
seul tableau de Drouais, lequel figura à l'Exposition
d'Art Français du XVIII^e siècle, organisée en 1925 au
Musée de Bruxelles.

Le Conservateur en chef,

Bruxelles, le 6 avril 1927.

Handwritten signature

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 2 avril courant par laquelle vous avez eu l'amabilité de me transmettre un extrait de l'inventaire notarié relatif aux tableaux dépendant de la succession de Madame la Duchesse Douairière d'Ardenberg. Je vous en remercie vivement.

Je vous serais obligé si vous vouliez avoir l'obligeance de m'informer quelques jours à l'avance de la date à laquelle seront ouvertes les caisses où se trouvent enfermés certains de ces tableaux déposés à la Caisse des Reports.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Coulon
rue aux Laines, 4,
Bruxelles.

Indivision d'ARENBERG.

+++++

TABLEAUX.

Bruxelles, le 2 avril 1927.

RUE AUX LAINES, 4

Handwritten signature

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 29 mars dernier, j'ai l'honneur de vous remettre ci-joint un extrait de l'inventaire notarié relatif aux tableaux dépendant de la succession de la duchesse E.U. d'Arenberg.

Pour ce qui concerne ceux de ces tableaux se trouvant à la Caisse des reports, il serait, comme vous dites, difficile de pouvoir les examiner maintenant. L'occasion d'ouvrir les caisses dans lesquelles ils se trouvent enfermés se présentera sans doute bientôt, si l'Etat fait procéder à une expertise de ces oeuvres en vue d'un partage ou d'une mise en vente. Car il faut noter que l'expertise de M. Dillen a été purement unilatérale, faite à la requête des princesses d'Arenberg seules.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en chef, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Sequestre ,

Handwritten signature

Commission
Antiquaires

Liste des tableaux appartenant à la Succession de Madame
la Duchesse Douairière d'Arenberg

~~~~~

- 1 - Un tableau de Seibert "Portrait de la Princesse Ludmille de Croy, 1870, toile 54 cent. sur 46 cent.
- 2 - Un tableau " Portrait du Prince Prosper d'Arenberg" toile 56 cent. sur 46 cent.
- 3 - Un tableau "Portrait de la Princesse Salvatrix d'Arenberg" toile 56 cent. sur 46 cent.
- 4 - Un tableau "Portrait de la Princesse Sophie d'Arenberg" 1891, toile 56 cent. sur 46 cent.
- 5 - Un tableau " Portrait du Duc Engelbert d'Arenberg" 16 Août 1872, toile 50 cent. sur 46 cent.
- 6 - Un tableau " Portrait du Prince Ernest d'Arenberg" peint par la Princesse d'Arenberg, toile 58 cent. sur 47 cent.
- 7 - Un tableau " Vue du Château de Constanza " appartenant au Prince Ernest d'Arenberg, peint par Emilia Schmack, 1846, toile 98 cent. sur 69 cent.
- 8 - Un tableau peint par Dolzer " Vue du château de Vienne au Prince Ernest d'Arenberg. toile 79 cent. sur 95 cent.
- 9 - Un tableau de Paul Hagelstein 1856 " Portrait d'homme " toile 78 cent. sur 60 cent.
- 10 - Un tableau " Portrait du Prince Charles d'Auerperg en Feldmarechal de Hussard" toile 71 cent. sur 56 cent.
- 11 - Un tableau peint par Schotsberg ( 1846 ) Portrait de la Princesse Louise de Stachenberg " toile 66 cent. sur 54 cent.

- 12 - Un tableau attribué à Van Nieulant " Vue de Venise" bois.  
48 cent. sur 81 cent.
- 13 - Un tableau peint par Emilia Schmack " Intérieur d'un salon  
du Palais de Padoue " bois. 25 cent. sur 31 cent.
- 14 et Deux tableaux Ecole de Martin " Paysages avec cavaliers mi-  
15 litaires, toile, 43 cent. sur 53 cent.
- 16 - Un tableau de Seibert 1892 "Portrait des Princesse Ludmille  
et Sophie d'Arenberg" toile, 1 m.45 cent. sur 1 m.10 cent.
- 17 - Un tableau(pendant du précédent) Portrait de Marie et de  
Prosper d'Arenberg.
- 18 - Un tableau peint par Schrotzberg "Princesse Auguste d'Auersperg  
perg, toile, 67 cent. sur 54 cent.
- 19 - Un tableau " Portrait de la Princesse Ernestine d'Auersperg"  
ovale, toile, 77 cent. sur 62 cent.
- 20 - Un tableau peint par Schotzberg. Wien 1845, Portrait de  
Marie Furstin Auersperg" toile, 85 cent. sur 68 cent.
- 21 - Un tableau par Emely Schmaeck. 1845. Portrait Princesse  
Eléonore " toile, 83 cent. sur 75 cent.
- 22 - Un tableau de Teniers père "Paysages et figures" toile.  
65 cent. sur 82 cent.
- 23 - Un tableau "inconnu" portrait de dame, toile, 95 cent. sur  
72 cent.
- 24 - Un tableau peint à Florence 1843. Portrait du Prince Ernest  
Engelbert d'Arenberg, toile, 98 cent. sur 76 cent.
- 25 - Un tableau peint en Italie (pendant du précédent) portrait  
de la Princesse d'Arenberg.
- 26 - Un tableau école du Bassan(Sujet champêtre" toile, 88 cent.  
sur 1 m. 35 cent.

- 27 - Un tableau Van Alst. 1647. "Intérieur de marchand de volailles et trois figures" bois. 58 cent. sur 73 cent.
- 28 - Un tableau de l'Ecole Jordans "Satyre et paysan" toile, 1 m.41 cent. sur 1 m. 52 cent.
- 29 - Un tableau Ecole Louis Boilly "Réunion de Seigneurs" Louis XV dans un salon " toile, 1 m. 15 cent. sur 1 m, 35 cent.
- 30 - Un tableau de Théodore Van Thulden " Le Christ chez Marthe et Marie" toile 1 m.50 cent. sur 2 m.30 cent.
- 31 - Un tableau de l'Ecole Française XVIII<sup>e</sup> siècle, composé de douze panneaux représentant " Fête Militaire à Mr. de Cernay, Fête de l'Amour à Mademoiselle Ledanois, fête de Raisne, toile - 1 m.33 cent. sur 1 m.30 cent.
- 32 - Un tableau Ecole de Bonaventure Peeters " Mer houleuse et figure " toile - 98 cent. sur 1 m.50 cent.
- 33 - Un tableau Ecole Hollandaise XVII<sup>e</sup> siècle " Dunes, Plages avec figures " toile - 60 cent. sur 1 m.45 cent.
- 34 - Un tableau Ecole Italienne du XVII<sup>e</sup> siècle # Sujet Mythologique " nombreuses figures avec cadre en bois sculpté. toile. 75 cent. sur 99 cent.
- 35 - Un tableau attribué à Palamède Stevens " Intérieur avec figures" bois - 60 cent. sur 1 m.02 cent.
- 36 - Un tableau Ecole de G. Notscher " Portrait de Dame de qualité" toile - 88 cent. sur 70 cent.
- 37 - Un tableau de Vander Elst " Portrait de Seigneur " bois - 63 cent. sur 50 cent.
- 38 - Un tableau de Van Nieulant " Fête dans un parc de village" bois - 75 cent. sur 1 m.03 cent.
- 39 - Un tableau Ecole de Valentin "Portrait de dame" toile - 88 cent. sur un m.07 cent.

- 40 - Un tableau de A.V. Delisle - 1847 - " Le paiement de la Dime " toile - 80 cent. sur 99 cent.
- 41 - Un tableau (Copie) du portrait de François Johan Désiré de Nassau - Âgé de 10 mois en 1828, toile. 98 cent. sur 64 cent.
- 42 - Un tableau Ecole Italienne XVIIIe siècle " Madeleine repentante " toile - 1 m. sur 86 cent.
- 43 - Un tableau Ecole Flamande. Portrait de Dame costume Louis XV avec chien - toile - 85 cent. sur 69 cent.
- 44 - Un tableau Ecole de Boily " Portrait d'enfant " Octogone toile - 73 cent. sur 68 cent.
- 45 et 46 - Deux tableaux (pendants) de l'Ecole de Largillière "Portraits de Seigneur et de Dame de qualité" avec cadres en bois sculpté, toile - 80 cent. sur 63 cent.
- 47 - Un tableau Ecole Française XVIIIe siècle " Portrait de femme de qualité" toile - 75 cent. sur 55 cent.
- 48 - Un tableau Ecole Française fin du XVIIIe siècle "Portrait d'homme Louis XVI. toile - 80 cent. sur 63 cent.
- 49 - Un tableau Ecole Française XVIIIe siècle. "Portrait d'homme Louis XIV, toile - 80 cent. sur 64 cent.
- 50 - Un tableau Ecole Italienne XVIIe siècle "Portrait de deux Dames" bois - 70 cent. sur 60 cent.
- 51 - Un tableau Ecole Française XVIIIe siècle " Portrait de Dame" toile - 73 cent. sur 57 cent.
- 52 - Un tableau Ecole Française XVIIIe siècle " Jeune femme en costume de Diane Chasserresse."toile - 72 cent. sur 57 cent.
- 53 - Un tableau de Miereveldt "Portrait de seigneur à collerettes bois - 70 cent. sur 57 cent.

- 54 - Un tableau Ecole Française XVIIIe siècle " Portrait de chevalier en armure" toile - 80 cent. sur 63 cent.
- 55 - Un tableau Ecole Française XVIIIe siècle, "Portrait de seigneur en armure" toile - 85 cent. sur 69 cent.
- 56 - Un tableau Ecole Flamande XVIIe siècle " Portrait de femme âgée" toile - 72 cent. sur 57 cent.
- 57 - Un tableau Ecole Hollandaise XVIIe siècle " Portrait de jeune homme à collerette" toile - 62 cent. sur 45 cent.
- 58 - Un tableau Ecole Française XVIIIe siècle " Portrait de jeune fille" toile - 60 cent. sur 47 cent.
- 59 - Un tableau Ecole Française " XVIIIe siècle. " Portrait de seigneur à cuirasse " toile - ? .
- 60 - Un tableau Ecole Hollandaise du XVIIe siècle " Portrait d'une Dame et d'un enfant à mi corps " toile - 79 cent. sur 63 cent.
- 61 - Un tableau de Drouais fils, 1er Mai 1755. "Portrait d'une Dame de qualité" toile - 77 cent. sur 56 cent.
- 62 - Un tableau Ecole Française XVIIIe siècle " Jeune fille tenant une corbeille de fleurs" toile - 70 cent. sur 58 cent.
- 63 - Un tableau de l'Ecole de Velasquez " Portrait d'un gentilhomme" bois - 54 cent. sur 45 cent.
- 64 - Un tableau de Bout ~~de~~ et Baudewyns " Scène champêtre, avec de nombreuses figures " cuivre - 25 cent. sur 38 cent.
- 65 - Un tableau de Bout Baudewyns " Port de mer avec bateaux et nombreux personnages" cuivre - 29 cent. sur 42 cent.
- 66 - Un tableau de Bout Baudewyns" Port de mer avec bateau et figures" (Pendant du précédent) cuivre - 29 cent. sur 42 cent.
- 67 - Un tableau de Bout Baudewyns " marché avec nombreuses figures" (Pendant du n°64) cuivre - 25 cent. sur 38 cent.

- 68 - Un tableau attribué à Antonio Moro, Anno Mil cinq cent soixante quatre "Portrait d'homme à collerette" Bois - 44 cent. sur 33 cent.
- 69 - Un tableau de l'Ecole Française XVIIIe siècle "Portrait du jeune Prince Ernest" le 25 Mai 1777. toile - 36 cent. sur 28 cent. .
- 70 - Un tableau Ecole Flamande XVIIe. siècle "Portrait de seigneur à collerette" toile - 55 cent. sur 45 cent.
- 71 - Un tableau Ecole Hollandaise XVIIe Siècle "Portrait de Dame âgée à Collerette" toile - 58 cent. sur 48 cent.
- 72 - Un tableau de Paul Hagestein 1857 "Portrait de jeune fille" ovale, toile - 57 cent. sur 44 cent.
- 73 - Un tableau de Backhuysen "Marine. Mer houleuse avec vaisseaux" toile - 35 cent. sur 45 cent.
- 74 - Un tableau Ecole de Van Ostade "Intérieur de ferme, vaches et figures" bois - 40 cent. sur 58 cent.
- 75 - Une aquarelle représentant "Un intérieur avec prêtres" Papier - 38 cent. sur 51 cent.
- 76 - Un tableau d'Otto Pilmery - 1906 - "Bédouins en prières avec chameaux" toile - 19 cent, sur 25 cent.
- 77 - Un tableau de l'Ecole de Fragonard "Colin Maillard" bois - 39 cent. sur 31 cent.
- 78 - Un tableau Ecole Espagnole XVIIe siècle "Portrait de jeune homme en collerette" toile - 45 cent. sur 32 cent.
- 79 et 80 Deux tableaux de l'Ecole de Boily "Portraits de jeune femme et jeune homme dans un intérieur" (Pendants) Bois - 39 cent. sur 33 cent.
- 81 - Un tableau Ecole Espagnole XVIIe siècle "Tête de Christ" bois - 33 cent. sur 26 cent.

- 82 - Un tableau Ecole Flamande. inconnu , " Moine en prière devant le Schist" cuivre - 32 cent. sur 23 cent.
- 83 - Un tableau Ecole Française fin du XVIIIe siècle " Portrait du Prince Ernest d'Arenberg à onze ans " toile,- 38 cent. sur 30 cent.
- 84 et Deux petits tableaux de l'Ecole Française fin du XVIIIe siècle  
85 . "Paysage avec figures et paysage et barques" peints sur bois (pendants).
- 86 et Deux petits tableaux de l'Ecole Hollandaise " Tête de vieill-  
87 . lard" bois - 15 cent. sur 12 cent.
- 88 - Un tableau Ecole Française XVIIe siècle. " Adoration des Mages" bois - 42 cent. sur 32 cent. .
- 89 - Un tableau école de Nicolas Molender " Patineurs" toile - 27 cent. sur 38 cent.
- 90 et Deux photographies de famille sous verres et encadrées.  
91

137, CHAUSSÉE DE CHARLEROY  
BRUXELLES

Bruxelles, le 1er avril 1927

Cher Monsieur,

J'écris votre lettre du 29 mars relative aux 4 tableaux sous séquestre de la succession de la Duchesse Douairière d'Arenberg que la Commission du Musée d'art ancien demandera à l'Etat de retenir pour le Musée.

Je me rallie bien volontiers, en ce qui me concerne, à ce choix. Il vous restera à faire auprès du ministre des Finances et de l'autorité judiciaire les démarches et formalités nécessaires.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

*W. Attenbergh*  
\_\_\_\_\_

Monsieur L. Van Puyvelde  
Conservateur en chef du Musée  
Royal des Beaux-Arts de Belgique  
Place du Musée

E/V.

Bruxelles, le 29 mars 1927.

*Succession  
d'Arenberg*

Monsieur le Ministre,

J'ai amené MM. Mulin de Loo, Van Bastelaer, Frédéric, membres de la Commission du Musée Ancien, à l'immeuble du Boulevard de Waterloo, 25, où se trouvent les tableaux sous séquestre appartenant à la succession d'Arenberg.

Notre choix s'est porté sur :

1. Drouais - Portrait de Dame - Toile 0.77 X 0.56;
2. Van Pelen ou Palamedes - Intérieur avec figures. Bois 0.60 X 1.02;
3. Miervelt - Portrait d'Homme - Bois 0.70 X 0.57;
4. Tableau attribué à Gérard de Lairesse - Sujet biblique - Toile 1.40 X 1.90.

Les deux premiers se trouvent dans le bureau de M. le Président de la Commission Belgo-Luxembourgeoise le troisième dans la salle annexe, le quatrième dans le bureau du personnel.

Je vous prierais de me faire connaître votre jugement, afin que je puisse prendre les mesures nécessaires pour acquérir ces oeuvres.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Comte H. Carton de Wiart

Ministre d'Etat

Président de la Commission directrice et administrative  
du Musée royal des Beaux-Arts de Belgique.

Bruxelles, le 29 mars 1927.

Monsieur,

Je vous remercie de l'empressement avec lequel vous avez bien voulu répondre à ma demande concernant la liste des tableaux de la succession d'Arenberg qui se trouvent encore à la Caisse des Reports. Vous m'obligeriez en me faisant passer cette liste un de ces jours. Mais, si effectivement ces tableaux se trouvent enfermés dans des caisses, je me demande s'il y aura possibilité de les voir.

Notre choix s'est déjà arrêté, par rapport aux tableaux qui se trouvent à l'immeuble du Boulevard de Waterloo, 28.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Coulon

Séquestre de la Succession d'Arenberg  
rue aux Laines, 4,

Bruxelles.

Succesion d'Armenberg.

Le 24 mars 1927.

Monsieur le Conservateur en chef,

Malgré toute ma meilleure volonté il ne m'est pas possible de vous remettre immédiatement la liste des tableaux se trouvant à la Cairne des Reports: je n'en possède pas de copie, en sorte que je devrais la faire taper, et cette liste comporte 5 ou 6 pages de l'inventaire notarié dressé en 1918. J'ajoute que cet inventaire notarié n'est pas à mon bureau pour le moment, je devrais le réclamer au régisseur, qui l'a utilisé hier à l'occasion d'un recensement de mobiliers au château de Mont St-Gilbert.

Veuillez bien me faire savoir si je puis

8  
cependant vous faire copier la liste en question  
que je vous remettrai à bref délai.

Croyez, Monsieur le Conservateur  
en chef, à mes sentiments dévoués.

Le Secrétaire,



Bruxelles, le 29 mars 1927.

Monsieur,

Je vous remercie infiniment de m'avoir fait parvenir un extrait de l'inventaire dressé en 1918, relativement aux tableaux de la famille d'Arenberg se trouvant Boulevard de Waterloo, n° 28.

Auriez-vous l'obligeance de remettre au porteur de la présente une liste des tableaux actuellement encore déposés à la Caisse des Reports ( inventaire Billen ). Ce document me serait nécessaire en vue d'être soumis à une délégation de la Commission Directrice qui se réunira cet après-midi au Boulevard de Waterloo.

Avec mes remerciements, recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs et dévoués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Coulon

rue aux Laines, 4,

Bruxelles.

Indivision d'Arenberg.

+++++

TABLEAUX.

Bruxelles, le 25 mars 1927.

RUE AUX LAINES, 4

Monsieur le Conservateur en chef,

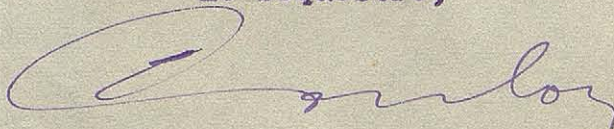
Comme suite à votre lettre du 19 mars courant, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un extrait de l'inventaire, dressé en 1918, concernant les tableaux se trouvant Bd de Waterloo n° 28-29, dans les bureaux de la Commission Belgo-Luxembourgeoise. Les indications à cet inventaire ont été fournies d'après les documents de la famille d'Arenberg.

Je crois utile de vous faire remarquer qu'il dépend encore de la succession de la duchesse douairière d'Arenberg, de nombreux tableaux déposés à la Caisse des Reports E/V. Ces tableaux, enfermés dans des caisses, ont été récemment expertisés par M. Dillen, à la requête des princesses d'Arenberg.

Je possède également l'inventaire de ces tableaux, inventaire que vous pourriez consulter, si vous le désiriez, à mon bureau, rue aux Laines n° 4.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en chef, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Sequestre,



## Tableaux

Administration d'Artenberg

[ M. Coulon 4 rue aux Laines Ev.

1. Drouais, Portrait de Dame
2. Portrait de Ferdinand d'Autriche  
portant <sup>le signe</sup> monogramme  
de Lucas Cranach (petit serpent)  
et daté 1581.

Avec inscription: Ferdinandus, <sup>Caesare</sup>  
Carlo, rex romanorum.

Act. sur XXIX

Copie ancienne?

3. Intérieur avec personnages dansants  
de van Jelen?  
ou de Palamides?
4. Un bon portrait d'homme dans  
la 2<sup>e</sup> salle.

EXTRAIT de l'inventaire des biens de la duchesse douairière Eléonore Ursule d'ARENBERG, devant Me Dubost, notaire E/V, le 28 décembre 1918.

+++++

TABLEAUX.

*Tableau à l'immuable  
28 Bd de Waterloo*

- 12) Un tableau attribué à Van Nieulant "Vue de Venise" bois, 0,48/0,81.  
34) id Ecole italienne XVIIe siècle, "Sujet mythologique", nombreuses figures, avec cadre en bois sculpté, toile, 0,75/0,99.  
35) id attribué à Palamède Stevens "Intérieur avec figures" bois 0,60/Im02; *v. Delen*  
37) id de Vander Helst "Portrait de Seigneur", bois, 0,63/0,50;  
38) id de Van Nieulant, "Fête dans un parc de village", bois, 0,75 Im03;  
40) id de A.V. Delisle (1847) "Le paiement de la dîme", toile, 0,80/0,99  
42) id Ecole italienne XVIIIe siècle "Madeleine repentante", toile Im/086  
53) id de Miereveldt "Portrait de Seigneur à collerette", bois, 0,70/0,57; *meilleure que sont avant v. d. Helst*  
57) id Ecole hollandaise XVIIe siècle "Portrait de jeune homme à collerette", toile, 0,62/0,45;  
61) id de Drouais fils premier, mai 1755, "Portrait d'une dame de qualité", toile, 0,77/0,56;  
70) id Ecole flamande XVIIe siècle "Portrait de Seigneur à collerette", toile, 0,55/0,45  
23) Un grand tableau attribué à Gérard de Lairesse, sujet biblique, toile, Im40/Im90. *Si prix pas trop élevé*

*Portrait de Fermant* *voir de Romme*

Bruxelles, le 19 mars 1927.

Monsieur,

N'existerait-il pas un inventaire où sont mentionnés les tableaux de la collection d'Arenberg que vous avez eu l'amabilité de nous montrer l'autre jour ? Dans l'affirmative, nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire parvenir un extrait de cet inventaire en ce qui concerne ces tableaux. Il nous intéresserait beaucoup de savoir, et particulièrement pour les portraits, sous quels noms d'auteurs et sous quels titres ces oeuvres sont citées. Il serait surtout utile de pouvoir relever ces indications dans les documents les plus anciens que vous pourriez posséder.

Nous vous remercions vivement à l'avance et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Coulon

Boulevard de Waterloo, 28,

Bruxelles.

*deposé  
d'Arenberg*

Bruxelles, le 9 juillet 1925.  
49 rue de la Charité.



Monsieur le Conservateur en Chef,

En réponse à votre lettre du 6 et. j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il n'est pas nécessaire de procéder à l'examen des tableaux de Madame la Duchesse Dre d'Arenberg, déposés à la Caisse des Reports. Cet examen ne garde plus son utilité.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, l'assurance de ma considération très distinguée.

A

Monsieur Fierens Gevaert  
Conservateur en Chef du  
Musée Royal des Beaux Arts  
99 rue Souveraine  
BRUXELLES.

Regisseur des biens  
de S. A. S. Madame la Duchesse  
douairière d'Arenberg

Bruxelles, le 5 juillet 1925.

Monsieur le Régisseur,

Suite à votre lettre du 1 juillet, le tableau de Drouais prêté à l'exposition d'art français du XVIII<sup>e</sup> siècle, sera reporté à l'hôtel du Boulevard de Waterloo, le jeudi 2 courant à 10 heures du matin. Voulez-vous donner des instructions afin que le reçu précédemment délivré soit remis pour décharge à notre employé.- Je regrette vivement que ce portrait n'ait pu demeurer ici quelque temps à titre provisoire encore que le vœu exprimé par la Commission directrice et administrative (section d'art ancien) apparaisse d'une réalisation bien précaire après le récent arrêt de la Cour d'Appel! M. Henri Velge, ancien chef de cabinet du premier ministre, fut le très obligeant conseiller du Musée en cette affaire; continuant de s'y intéresser, il nous mettra au courant sans doute des démarches qu'il avait entreprises, en vue de l'exercice du droit de rétention par l'Etat,- tenant compte de ce que l'un des héritiers de la duchesse douairière Eléonore-Ursule d'arenberg, la princesse de Croy-Solre, n'était pas sous séquestre, et que sa part dans la propriété du tableau devait être liquidée en espèces.- Vous n'ignorez pas que l'école française du XVIII<sup>e</sup> siècle est peu représentée au Musée de Bruxelles et combien ce tableau-ci y eut été favorablement

Monsieur J. de Norman,  
49 rue de la Charité,  
BRUXELLES.

accueilli; la Commission décidera peut-être d'en solliciter plus tard le prêt régulier aux termes de l'arrêté royal du 14 mars 1920. Mais voulez-vous me dire auparavant si la mission que j'avais acceptée à la demande de M. Coulon, à savoir l'examen des tableaux de la famille d'Arenberg déposés à la Caisse des Reports, garde son utilité ? En ce cas cette visite pourrait être fixée à la semaine du 13 au 18 juillet.

Agréer, Monsieur le Régisseur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef,

Bruxelles, le 1 juillet 1925.  
49 rue de la Charité.



Monsieur le Conservateur en Chef,

En réponse à votre lettre du 4 juin dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le séquestre sur les Biens de Madame la Duchesse Dre d'Arenberg est levé. Comme d'autre part la famille d'Arenberg tient énormément à conserver le tableau de Drouais prêté à l'Exposition d'art français du XVIII<sup>e</sup> siècle, je vous prie d'avoir l'obligeance de faire replacer ce tableau 28 Boulevard de Waterloo.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma considération distinguée.

A  
Monsieur Fierens Gevaert  
Conservateur en Chef du  
Musée Royal des Beaux Arts  
99 rue Souveraine  
BRUXELLES.

~~DECREE EN LEVÉ D'AREMBERG~~  
~~DE S. A. S. MADAME LA~~  
~~PAR ORDRE~~

Régisseur des biens  
de S. A. S. M<sup>lle</sup> la Duchesse  
douairière d'Arenberg

Bruxelles, le 4 juin 1920.

Monsieur le Régisseur,

Je trouve en rentrant de voyage votre lettre du 2 mai dernier relative au tableau de Trouais prêté à l'Exposition d'art français du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur la proposition du Cte Carton de Wiart, président de la Commission du Musée. Notre Commission directrice et administrative (section d'art ancien) ayant émis à l'unanimité le vœu de voir entrer ce joli portrait dans les collections de l'Etat, un rapport accompagné de l'expertise de M. Fiévez et Neumans, a été adressé à M. H. Velge, chef du cabinet du Premier Ministre, aux fins d'obtenir que l'Administration des séquestres fasse usage du droit de rétention que l'Etat possède en vertu de la loi du 17 novembre 1921 sur la liquidation des biens séquestrés. Les formalités sont en cours, à l'aimable initiative de M. Velge et je vous serais obligé de consentir à nous autoriser à garder le tableau dans nos réserves, à titre provisoire, jusqu'au moment où une décision interviendra. La réponse que vous voudrez bien me communiquer constituerait acte de ce dépôt; Je m'empresse d'ajouter que l'oeuvre jouit ici des mêmes garanties de sécurité que les objets d'art appartenant à l'Etat.

Agréer, Monsieur le Régisseur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef,

Bruxelles, le 2 mai 1925.  
49 rue de la Charité.



Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien donner des instructions pour que le tableau par Drouais, qui a été exposé au Musée ancien, soit restitué 28 Boulevard de Waterloo à Bruxelles.

Vous voudrez bien avoir l'obligeance de me faire savoir quel jour et à quelle heure ce tableau sera remis en place pour me permettre d'être présent lors de la réception et pouvoir remettre le reçu que je détiens.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, l'assurance de ma considération distinguée.

A

Monsieur Fierens-Gevaert  
Conservateur en Chef du Musée des beaux arts  
99 rue Souveraine  
BRUXELLES.

Régisseur des biens  
de S.A.S. M<sup>re</sup> la Duchesse  
douairière d'Arenberg

Bruxelles, le 1 mai 1925.

Monsieur Coulon,

Lorsque M. Pierens-Gevaert est rentré de Londres il y a quelques jours il ne lui a pas été possible de venir s'entendre avec vous au sujet de l'examen des tableaux déposés à la Caisse de Reports. Il a été obligé de repartir presque aussitôt et il sera encore absent de Bruxelles pendant un mois environ. Il a été appelé à faire une série de leçons à l'Université d'Aix en Provence et ensuite à l'Université de Rome. Comme suite à une lettre qu'il a reçue de M. Henri Velge, il me prie de vous demander de vouloir bien reculer d'un mois, cette visite à la Caisse de Reports. J'en ai informé également M. Velge.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Coulon, avec les meilleurs compliments de M. Pierens-Gevaert, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Secrétaire,

Monsieur Coulon,  
4 rue aux Laines,

E./V.



Bruxelles, le 25 avril 1925.

N° C.I. 16611

*M. Baert*  
*J. Drouais*  
Cher Monsieur Fierens,

J'ai donc chargé l'administration des Domaines de s'occuper de la rétention du tableau de Drouais. Or j'apprends que ce tableau dépend de la succession de la Duchesse douairière Eléonore-Ursule d'ARENBERG et la part d'une des héritières, la Princesse de CROY-SOLRE, qui est Belge, n'est pas sous séquestre. La rétention du tableau ne peut avoir lieu qu'après accord avec cette princesse. J'ai chargé l'administration des Domaines d'entreprendre des négociations avec elle. Mais il résulte de ceci que la part de la Princesse de CROY devra nécessairement être liquidée en espèces par l'Etat. Il ne s'agit pas là d'une simple opération de comptabilité comme lorsque l'Etat retient pour lui-même un bien entièrement séquestré.

A la suite de notre récent entretien, j'avais écrit à M.COULON, séquestre des biens d'Arenberg, pour que celui-ci s'entende avec vous en vue d'examiner les tableaux déposés à la Caisse des Reports. M.COULON m'a répondu qu'il était à votre disposition. Il vous suffira donc de vous entendre avec lui pour prendre jour en

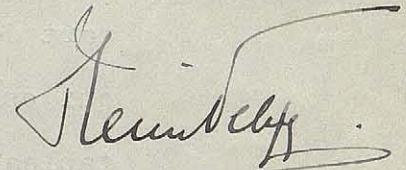
A Monsieur FIERENS-GEVAERT,  
Conservateur en Chef des Musées Royaux de Belgique,  
rue de la Régence,

BRUXELLES.

vue de l'examen des tableaux.

Les bureaux de M.COULON sont établis, 4, rue  
aux Laines.

Veillez agréer, cher Monsieur Fierens, l'ex-  
pression de mes sentiments dévoués.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Steinbock". The signature is written in a cursive style with a long horizontal flourish extending to the right. There are two hole-punch marks on the right side of the page, one above and one below the signature.

Bruxelles, le 25 avril 1925.

Cabinet du Premier  
Ministre.

N° C.I./66II

Cher Monsieur Fierens,

J'ai donc chargé l'administration des Domaines de s'occuper de la rétention du tableau de Drouais. Or j'apprends que ce tableau dépend de la succession de la Duchesse douairière Eléonore-Ursule d'ARENBERG et la part d'une des héritières, la Princesse de CROY-SOLRE, qui est Belge, n'est pas sous séquestre. La rétention du tableau ne peut avoir lieu qu'après accord avec cette princesse. J'ai chargé l'Administration des Domaines d'entreprendre des négociations avec elle. Mais il résulte de ceci que la part de la Princesse de CROY devra nécessairement être liquidée en espèces par l'Etat. Il ne s'agit pas là d'une simple opération de comptabilité comme lorsque l'Etat retient pour lui-même un bien entièrement séquestré.

A la suite de notre récent entretien, j'avais écrit à M. COULON, séquestre des biens d'arenberg, pour que celui-ci s'entende avec vous en vue d'examiner les tableaux déposés à la Caisse des Reports. M. COULON m'a répondu qu'il était à votre disposition. Il vous suffira donc de vous entendre avec lui pour prendre jour en vue de l'examen des tableaux.

Les bureaux de M. COULON sont établis, 4 rue aux Laines.

Veuillez agréer, cher Monsieur Fierens, l'expression de mes sentiments dévoués.

-s- HENRI VELGE.

*à M. Fierens  
pour simple avis  
M. Fierens devant*

*éléphoné  
M. Velge  
30/5*

*Henri Velge*



Bruxelles, le 17 avril 1925.

N° C/6611

Cher Monsieur Fierens,

*Cof. Fierens  
ref. Arenberg*

J'ai bien reçu votre lettre du 15 avril relative au tableau de Drouais appartenant au séquestre d'Arenberg et prêté actuellement à l'Exposition d'Art français du XVIII<sup>e</sup> siècle.

J'ai immédiatement donné les instructions nécessaires à l'Administration des séquestres pour qu'<sup>elle</sup> soit fait usage du droit de rétention que l'Etat possède en vertu de la loi du 17 novembre 1921 sur la liquidation des biens séquestrés. J'espère que les formalités pourront encore être terminées avant mon départ du Cabinet, que j'entrevois prochain.

Veillez agréer, cher Monsieur Fierens, l'expression de mes sentiments dévoués.

A Monsieur FIERENS-GEVAERT,  
Conservateur en chef du Musée  
Royal des Beaux-Arts de Belgique,  
rue de la Régence,  
BRUXELLES.

Bruxelles, le 15 avril 1925.

Cher Monsieur Velge,

Comme vous avez bien voulu m'y autoriser lors d'une récente conversation, je vous communique ci-inclus l'expertise du tableau de Trouais appartenant au séquestre d'Irenberg et prêté à l'Exposition d'art français du XVIIIe siècle sur la proposition du Cte Carton de Wiart, président de la Commission du Musée. - Je me suis adressé à Mr J. Fievez, ~~ami~~ éprouvé de nos Musées, qui a tenu à se faire assister de l'expert Neumane, plus particulièrement compétent en matière d'art français, et qui a donné également des preuves de générosité à l'égard de nos collections. Vous remarquerez combien, tenant compte des circonstances, le chiffre de leur déclaration est modéré! Je ne doute donc point que grâce à votre obligeante intervention auprès du Ministre des finances, le vœu de mes collègues et le mien d'obtenir le placement à titre définitif dans nos galeries de ce joli portrait très goûté par tous les visiteurs de l'Exposition, ne reçoive promptement satisfaction. Vous savez que le Musée de Bruxelles est fort pauvre en oeuvres françaises du XVIIIe siècle.

Agréez, cher Monsieur Velge, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur H. VUIGY,  
Chef de Cabinet du Premier Ministre,  
BRUXELLES.

PJ

Bruxelles, le 14 avril 1925.

Cher Monsieur Fiévez,

Je vous prie d'agréer mes félicitations bien vives pour la distinction si méritée que vous venez de recevoir, et qui s'adresse à l'ami éprouvé de nos Musées. Vous venez de nous en donner une preuve nouvelle dans l'expertise du tableau de Drouais, appartenant au séquestre d'Arenberg, qui figure en ce moment à l'Exposition d'art français du XVIIIe siècle. Je vous en suis très reconnaissant, ainsi qu'à Mr G. Neumanns, et je m'empresse de joindre cette pièce au rapport que nous présentons en vue de faire entrer le portrait en question à titre définitif dans les collections du Musée.

Croyez, cher Monsieur Fiévez, à l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur J. Fiévez,  
6 rue Montagne de l'Oratoire,  
BRUXELLES.

Bruxelles, le 10 avril 1925.

Les soussignés déclarent avoir examiné minutieusement le tableau figurant à l'EXPOSITION D'ART FRANÇAIS DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE, au Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles (sous le N° 7 du catalogue).

Désignation :

Portrait de femme peint sur toile, mesurant 0,76 m. de hauteur, sur 0,57 m. de largeur, représentant une jeune femme tournée vers la gauche tenant des fleurs dans son bras gauche et quelques fleurs dans la main droite, corsage décolleté orné de dentelles.

Nous considérons ce portrait comme étant une oeuvre authentique de Hubert-François DROUAI.

Nous trouvons au dos de la toile une vieille inscription "peint par Drouais le fils, ce 1<sup>er</sup> may 1755". Il est à présumer que ce portrait est un des six portraits que DROUAI exposa au Salon de 1755.

Nous estimons la valeur de ce tableau à dix sept mille francs.

(s) J. FIVÈZ.

Expert agréé aux Tribunaux de Belgique.

(s) Gaston Neumans  
expert près l'hôtel Drouot de Paris.

Administration Générale

des Biens

de S. A. S. Mgr. le Duc d'Arenberg

Bruxelles Palais d'Arenberg

RUE AUX LAINES, 4

le 6 avril 1925

N°

Annexe

Monsieur le Conservateur en chef,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur le chef du Cabinet de Monsieur le Premier Ministre me prie de me mettre en rapport avec vous à propos des tableaux dépendant de la sequestration d'Arenberg, tableaux se trouvant déposés à la Caisse des Reports, et que vous voudriez examiner afin de décider s'il y aurait lieu pour l'Etat d'exercer à l'égard de certains d'eux le droit de rétention reconnu par la loi de liquidation des sequestres.

Je suis tout disposé à vous faciliter la tâche. Mais je crois qu'avant de fixer date pour l'examen des tableaux il est nécessaire que vous décidiez au préalable les dispositions à prendre en vue de l'ouverture des caisses renfermant les diverses oeuvres d'art. Il s'agit de caisses volumineuses, dont l'ouverture, au local même de la banque, pourrait être malaisée, et il me semble indispensable qu'une personne compétente prenne les mesures qui, à mon avis, s'imposent.

Si vous voulez me proposer jour, nous pourrions nous rendre à

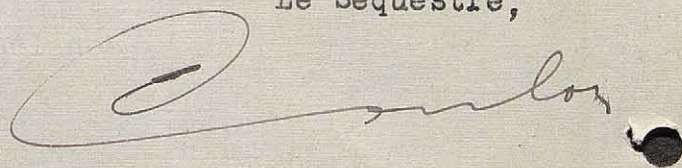
Monsieur FIERENS-GEVAERT

E/V

la Caisse des Reports et déterminer, après avoir constaté la situation, la façon dont vous pourriez le plus aisément accomplir votre mission.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur en chef, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Sequestre,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "O. L. L.", written in a cursive style. The signature is positioned below the typed name "Le Sequestre".